



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

5 août 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE ET DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL SUR LA PREMIÈRE MISSION D'EXAMEN DE LA SITUATION EN GRÈCE

Des équipes d'experts de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI) se sont rendues à Athènes du 26 juillet au 5 août 2010 pour conduire le premier examen trimestriel du programme économique du gouvernement grec, qui bénéficie d'un soutien sous la forme d'un prêt d'un montant de 80 milliards d'euros consenti par les autres pays de la zone euro et d'un accord de confirmation à hauteur de 30 milliards d'euros conclu avec le FMI. La stratégie et les principales politiques demeurent telles que décrites en mai 2010 dans la Lettre d'intention et le Mémoire de politiques économique et financière.

Notre évaluation générale est que le Programme a été lancé sur des bases solides. Les critères de performance quantitatifs à fin juin ont tous été remplis, grâce à une mise en œuvre vigoureuse du programme budgétaire, tandis que d'importantes réformes sont plus avancées que prévu. Toutefois, des défis et des risques importants demeurent.

La contraction de l'économie est conforme aux projections contenues dans le programme de mai. Le PIB devrait se contracter de 4 % en 2010 et de quelque 2½ % en 2011. L'inflation est plus forte qu'attendu (nous avons revu notre estimation pour 2010 à 4¾ %), stimulée par les relèvements de la fiscalité indirecte. En l'absence d'indications d'effets de second tour, elle devrait toutefois ralentir rapidement.

Du point de vue budgétaire, les autorités ont maintenu les dépenses de l'État à un niveau nettement inférieur aux limites prévues. Cela a permis de compenser les dérapages dus aux difficultés rencontrées dans la maîtrise des dépenses au niveau infranational (gouvernements locaux, hôpitaux, administrations de sécurité sociale). L'objectif de déficit global à fin juin a donc pu être atteint. Dans la période à venir, il est essentiel, pour faire face aux risques potentiels pesant sur les objectifs budgétaires, d'améliorer le suivi et la maîtrise des dépenses, en particulier aux niveaux infranationaux. Un autre défi crucial consiste à renforcer encore les administrations fiscales, notamment en vue de réduire l'évasion fiscale par les personnes fortunées et à hauts revenus. Ces mesures sont fondamentales pour assurer les recettes fiscales et promouvoir l'équité globale du programme d'ajustement.

S'agissant du secteur financier, une détérioration modérée de l'adéquation des fonds propres a été constatée, les prêts non productifs ayant augmenté conformément aux attentes. Les tests de résistance effectués récemment par le Comité européen des contrôleurs bancaires ont couvert plus de 90 % des actifs du système bancaire grec et toutes les banques, sauf une détenue par l'État, ont réussi ces tests, contribuant à réduire la volatilité de marché. Nous saluons la décision du gouvernement de faire effectuer un examen stratégique du secteur bancaire et une évaluation des obligations de vigilance (*due diligence*) incombant aux banques publiques. Le Fonds de stabilité financière (FSF), qui sera bientôt opérationnel, sera un important mécanisme d'aide d'urgence permettant de répondre à d'éventuels besoins en capitaux. Nous considérons que les 10 milliards d'euros affectés au FSF au titre du programme restent appropriés. Il importera dans la période à venir de continuer à surveiller attentivement les évolutions du secteur financier.

Des progrès impressionnants sont actuellement réalisés en matière de réformes structurelles. La mission salue l'adoption par le Parlement de la réforme emblématique des retraites, très ambitieuse sur la base de comparaisons internationales. Une réforme substantielle du marché du travail est également bien engagée. La mise en œuvre des réformes fiscale et budgétaire décidées récemment est cruciale en vue de renforcer l'assainissement des finances publiques. Les transports, pour lesquels des progrès importants ont déjà été effectués avec la libéralisation du secteur, et l'énergie font l'objet d'autres réformes devant être mises en place rapidement. Le rétablissement de la compétitivité et le relèvement du potentiel de croissance sont des facteurs clés de la réussite du programme. Le défi pour le gouvernement dans ces domaines consiste à surmonter les résistances des milieux bénéficiant d'avantages acquis face à l'ouverture de professions protégées, à la déréglementation, à la mise en œuvre de la directive sur les services et à la levée des obstacles entravant le développement du tourisme et du commerce de détail.

Le gouvernement grec est toujours dans l'incapacité d'accéder aux marchés internationaux de capitaux, sauf pour le placement de bons du Trésor à court terme. Le sentiment des marchés semble toutefois s'améliorer. Profitant de la bouffée d'oxygène apportée par le vaste soutien financier international, il convient toujours prioritairement pour les autorités grecques de démontrer une mise en œuvre solide des mesures afin de pouvoir accéder à nouveau aux marchés internationaux de capitaux.

Prochaines étapes - L'accord arrêté par les équipes d'experts avec les autorités grecques ouvre la voie à la conclusion du premier examen au titre de la convention de prêt (zone euro) et de l'accord de confirmation (FMI), sous réserve de l'approbation de la Commission européenne, de l'Eurogroupe et du Conseil d'administration du FMI.

Cette approbation permettrait le versement de 9 milliards d'euros (6,5 milliards par les autres pays de la zone euro et 2,5 milliards par le FMI).

La prochaine mission d'examen du programme est prévue en octobre 2010.

Banque centrale européenne

Direction Communication, Division Presse et information

Kaiserstrasse 29 • D-60311 Frankfurt am Main

Tél. : +49 69 1344 7455 • Télécopie : +49 69 1344 7404

Internet : <http://www.ecb.europa.eu>

Reproduction autorisée en citant la source.